



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 26 septembre 2011 à 20h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppi

LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 09/2011 relatif au projet d'un accès routier à la station service et au centre commercial et construction d'un trottoir En Noyer Girod
- où le rapport de la commission d'urbanisme
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. de ratifier les aménagements d'un accès routier à la station service et au centre commercial et la construction d'un trottoir en Noyer Girod tels que réalisés.

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal
du 26 septembre 2011.

Le Président

Jean-Marc Schlaeppi



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz